



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N° 029/2024/PCNT Portant Convocation d'une Plénière

Le **Président du Conseil National de la Transition (CNT)** convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une plénière, ce **lundi 9 décembre 2024, à 11 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.**

L'ordre du jour de cette plénière porte sur :

- **La présentation du projet de Loi de Finances Initiale pour l'Exercice 2025 par le Gouvernement ;**
- **La présentation de la politique monétaire par le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;**
- **La présentation de la stratégie nationale « Simandou 2040 » par le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République ;**
- **La présentation et l'adoption du Chronogramme d'examen du projet de Loi de Finances Initiale – 2025.**

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;
- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Cabinet du Président de la République ;
- Les Membres du Gouvernement ;
- Le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- Le Chef d'Etat-Major Général des Armées ;
- Le Haut Commandant de la Gendarmerie Nationale ;
- Les Chefs d'Etats-Majors des Armées de Terre, de l'Air et de Mer ;
- Les Chefs des Missions Diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Le Directeur Général de la Police Nationale ;
- Le Directeur Général des Douanes ;
- Le Directeur Général de la Protection Civile ;
- Le Directeur Général du Corps des Conservateurs de la Nature ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Facilitatrices du Cadre de Dialogue inter-guinéen ;
- Les Représentants des deux Confessions religieuses musulmane et chrétienne (Grand Imam et Archevêque de Conakry) ;
- Le Représentant de la Confédération Générale des Entreprises ;
- Les Présidents des Chambres Consulaires ;
- Les Présidents des Délégations Spéciales des Communes de Conakry ;
- L'Administrateur Général de l'Administration et Contrôle des Grands Projets ;
- Le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Coordonnateur du Bureau de Suivi des Priorités présidentielles ;
- Les Représentants des Coordinations Régionales ;



Guinée

- Les Représentants des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales Syndicales ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Le Représentant de l'Association des Magistrats de Guinée ;
- Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Guinée ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de Défense des droits de l'homme ;
- Les Représentants des Ordres Socio-professionnels ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les honorables conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 6 décembre 2024

P. Le Bureau
Le Président du Conseil National de la Transition



Dr Dansa KOUROUMA